Distance essieu AR - attelage =

EQUIPEMENT §)	Equipement électriqueV	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION	
Feux de route	Avertisseur optique	Genre du véhicule Remorque de travail	
Feux de croisement	Feux de position	Marque & type EHRSAM 560.12	
Feux de gabarit			
	_	Homologation no CH 9222 13	
Easuie-glace		Forme de la carr. Véhicule service du	
Feux arrières	Catadioptres C = -	feu pour hydrante avec 1 dévidoir	
Feux stop	[AR= III (E)	Places ass. : Total (avant)	
	Plaque forme haute/oblongue		
Rétroviseur	Indic. vitesse	- Charge utile pesage CV cm	
Indic. direction clign.		Poids total sel.bull. Poids de	
	latér AR	1 5145 1514	
	Lampes de travail	1	
Cale d'arrêt			
REMARQUES, MODIFICA	TION ET CONDITIONS: No de châssis du	vhc. expertisé = Prototype	
§) Eclairage: 1 1	anterne à gaz Dilux ou 1 lanterne	à bougies ou l lampe électrique.	

sur la gauche.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- ne doit pas être utilisée pour transport de marchandises

Lieu et date de l'expertise Wadenswil, 14.11.72 La commission d'expertise

Remorque de travail	EHRSAM	560.12	CH 9222 13
	FICHE COMP	LEMENTAIRE	ŗ
Complément du 16.0	9.76 à Zurich - jak		
Variante de pneus	: 5.60 x 15 4 PR char	ge 600 (1,7) V-max 80 k	m/h
	de ce fait, la largeu	r de la remorque augment la vois	e de 60 mm, de 30 mm.
1 .			
:	•		
	•		
,			N